

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 18 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20 h 30, s'est réuni sous la présidence de Thierry JOUENNE, Maire.

Membres présents, excusés, absents & procurations

Prénom, Nom	Présents	Excusés	Procuration à	Absents	Date de la convocation
Thierry JOUENNE	X				
Dominique MERIEULT	X				
Patrice HALLEY	X				11/06/2019
Stéphanie TERRASSE	X				
Marc MAIRE		X	Thierry JOUENNE		Date d'affichage
Jacqueline HEBERT	X				11/06/2019
Isabelle LEGOIS	X				
Régis BILLARD	X				
Florence TARDIF				X	
Michaël BOUYER	X				Secrétaire de séance art.L.2121-15 du CGCT
Patricia NICOLLE	X				
Elisabeth LEGRAND	X				
Laurent VASSOUT				X	Dominique
Total	10	1		2	MERIEULT

Ordre du jour

Approbation du PV du 07 mai 2019

Convention de mise à disposition du Petit Foyer de la Salle Roger Pasquis dans la cadre de l'organisation de la pause déjeuner des agents de la Poste

Convention de mise à disposition du Petit Foyer de la Salle Roger Pasquis à la Paroisse Saint Georges de Boscherville dans la cadre de l'accueil des enfants pour les cours de catéchisme

Questions diverses

0. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 07 mai 2019

En l'absence d'observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1. Convention de mise à disposition du Petit Foyer de la Salle Roger Pasquis dans le cadre de l'organisation de la pause déjeuner des agents de la Poste (délib. n° 24/2019)

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal que suite à une réorganisation des services de distribution du courrier et des colis sur la zone ; les services de la Poste ont demandé à bénéficier de la mise à disposition d'un local municipal afin d'y accueillir les agents de la Poste pour leur pause déjeuner à compter 25 juin 2019.

La Poste sollicite donc la mise à disposition d'un local qu'elle occuperait du lundi au samedi de 12 h à 14 h pour la pause déjeuner des agents de la Poste.

Une redevance mensuelle d'un montant de 60€ sera facturée à la Poste (cette redevance concerne la location, les charges d'entretien et les consommations d'énergie).

Afin de formaliser cette mise à disposition, tant sur son principe que sur ces modalités, il est proposé à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur les termes de la convention qui pourrait être conclue entre le Poste et la Commune.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité :

Votants : 11 dont 1 procuration

Pour : 9 dont 1 procuration

Abstention : 2

- autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition du Petit Foyer de la salle Roger Pasquis dans le cadre de l'organisation de la pause déjeuner des agents de la Poste et autres pièces se rapportant à la présente convention.

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

2. Convention de mise à disposition du Petit Foyer de la Salle Roger Pasquis à la Paroisse Saint Georges de Boscherville dans le cadre de l'accueil des enfants pour les cours de catéchisme (Délib. n°25/2019)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que La Paroisse est à la recherche d'une solution qui permette d'accueillir des enfants pour les cours de catéchisme.

La commune de Sahurs dispose de locaux dont elle est propriétaire, c'est dans ce contexte que la Paroisse s'est rapprochée de la Mairie.

La Paroisse Saint Georges de Boscherville sollicite donc la mise à disposition d'un local qu'elle occuperait pendant environ 1 h 30 tous les 15 jours le lundi ou le mardi à partir de 16 h 30 pour une durée de 1 an qui commencera le 01/09/2019 jusqu'au 31/08/2020.

Afin de formaliser cette mise à disposition, tant sur son principe que sur ces modalités, il est proposé à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur les termes de la convention qui pourrait être conclue entre la Paroisse Saint Georges de Boscherville et la Commune de Sahurs.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité :

Votants : 11 dont 1 procuration

Pour : 9 dont 1 procuration

Abstention : 2

- **autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition du Petit Foyer de la salle Roger Pasquis à la Paroisse Saint Georges de Boscherville dans le cadre de l'accueil des enfants pour les cours de catéchisme et autres pièces se rapportant à la présente convention.**

3. Questions diverses

Monsieur le Maire fait un bilan du Festival Voix sur Seine et informe que le concert du 30 mai 2019, pour les 10 ans de l'association, a été une belle réussite.

Il fait également un bilan de l'Armada 2019 en informant que tout s'est bien déroulé avec une fréquentation à peu près égale à 2000 personnes réparties sur les bords de Seine et que le parking mis à disposition des visiteurs a accueilli environ 200 véhicules.

Il rappelle les dates suivantes :

- Les Jardins de la rue Saint Pierre s'ouvrent à l'art le samedi 29/06/2019 avec un vernissage ; la manifestation se terminera le dimanche 30/06/2019,
- L'association Solidarité Aide et Partage (ASAP) de la ville du Trait organise une foire à tout le dimanche 21/07/2019 de 6 h 00 à 18 h 00. Cette association a pour but d'aider les personnes les plus démunies en récupérant des meubles anciens qui sont relookés, de l'électroménager, de la vaisselle, etc...
- Les journées du patrimoine auront lieu le 21/09/2019 et le 22/09/2019 de 14 h 00 à 18 h 00, les personnes bénévoles qui ouvriront l'église seront : Didier LEGRAND, Stéphanie TERRASSE, Michaël BOUYER, Marie EVENO et Thierry JOUENNE.

Il informe que le Foyer Stéphanois, propriétaire de la Résidence les Charmilles, va se déplacer sur la commune pour l'étude d'un nouveau panneau d'entrée pour le lotissement.

4. Tour de table

Stéphanie TERRASSE rapporte que le gala de Twirling bâton, qui s'est produit le 30/05/2019, s'est bien déroulé.

Patricia NICOLLE demande si le défibrillateur installé sur la façade de la mairie est en bon fonctionnement. Il lui est répondu que la maintenance vient d'être faite et que les électrodes viennent d'être changées.

Elle informe que les haies poussent un peu partout sur la commune et que certaines sorties de résidence commencent à être dangereuses et ne sont plus sécurisées.

Patrice HALLEY remercie les bénévoles de l'Armada pour leur participation et le temps alloué à cette manifestation.

Michaël BOUYER remercie également les bénévoles de l'Armada.

Il informe que le conseil d'administration de Sports et Loisirs à Sahurs aura lieu le 27/06/2019 au petit foyer de la Salle Roger Pasquis, afin de faire un bilan de l'année et préparer la rentrée prochaine.

Il rappelle que la journée des associations aura lieu le 07/09/2019 de 14 h 00 à 17 h 00, à la salle polyvalente.

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

Enfin, il s'interroge sur la formation de 1^{er} secours des agents en relation avec les enfants et voir s'il faut envisager une formation ou une remise à niveau. Il lui est répondu que cela va être vu prochainement.

Dominique MERIEULT annonce que la commande des colis des aînés est en cours de finition et que si celle-ci est passée avant la fin juin, la commune bénéficiera d'une réduction de 3% sur la facture globale.

Didier LEGRAND informe de sa participation au comité syndical du PNR, qui a eu lieu le jeudi 13 juin 2019, il expose que les finances sont correctes et que les cotisations n'augmenteront pas en 2019 et 2020.

Il informe également que le golf de Jumièges est transformé en éco-golf et sera géré par le Département, avec une signature devant notaire prévue le 01/07/2019 afin de finaliser les documents.

Il remercie la commune, le service technique et les élus pour l'autorisation et l'organisation de l'exposition des peintures de l'association l'Age d'Or des peintres salhuciens, le jour de la descente des bateaux du 16 juin dernier.

Il informe que les peintres salhuciens seront présents à Saint Pierre de Manneville les 29 et 30 juin 2019.

Il informe que Marie EVENO, conférencière à l'Abbaye Saint Georges de Boscherville sera présente le 12/07/2019 à 10 h 00 dans cette Abbaye pour présenter la reconstitution de la tapisserie de Bayeux qui y est exposée. Il invite les membres du conseil à cette visite.

La prochaine réunion du conseil est fixée le mardi 24 septembre 2019 à 20 h 30.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 22 h 30.